



Ville de
MALEMORT SUR CORREZE

Compte Rendu Sommaire de la réunion du Conseil Municipal
du Mercredi 23 Avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 avril 2014, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Frédérique MEUNIER - Maire.

Membres présents :

Mme MEUNIER - Maire, M. AVRIL, Mme REYNAUD, M. RIGOUX, Mme FOURNIALS, M. MAZERON, M. TONUS, Mme CLAUX - Maires-Adjoints.

Mme LENGRENEY, Mme VAMECK, M. PINATO, Mme COMBESCOT, Mme AUCLAIR, M. HYLLEIRE, M. DELNAUD, M. LEMIERE, M. BARLOT, Mme DENIS, M. FISCHER, Mme WINNY, M. PERETTI, M. POUYADOUX, M. LABORIE, M. SOULARUE, Mme TARDIEU, Mme BOUDIE, M. DESCAMPS, M. BARRET - Conseillers Municipaux.

Membre absent ayant donné pouvoir :

Mme BELONIE (à M. RIGOUX)

Membre absent : /

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, a nommé Monsieur Nicolas PERETTI, pour remplir les fonctions de Secrétaire.

-Approuvé à l'unanimité-

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 05 AVRIL 2014

-Approuvé à l'unanimité-

I – AFFAIRES FINANCIERES

V-20140423/27 : Vote du Compte Administratif 2013

Rapporteur : Monsieur AVRIL.

Dépenses		
	Prévu	Réalisé
011 Charges à caractère général	1 714 289,00 €	1 703 554,16 €
012 Dépenses de personnel	3 137 900,00 €	3 023 498,61 €
014 Atténuation de produits	73 734,00 €	73 733,25 €
022 Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €
65 Autres charges des gestion courante	1 366 433,10 €	1 343 459,07 €
66 Intérêts de la dette	502 581,00 €	477 745,74 €
67 Charges exceptionnelles	23 600,00 €	23 462,67 €
Total opérations réelles	6 818 537,10 €	6 645 453,50 €
Total opérations d'ordre	2 010 233,00 €	1 399 541,52 €
TOTAL	8 828 770,10 €	8 044 995,02 €

Fonctionnement

Recettes		
	Prévu	Réalisé
013 Remboursement frais de personnel	43 400,00 €	85 532,80 €
70 Produits des services et du domaine	402 925,00 €	418 547,81 €
73 Fiscalité	3 866 517,00 €	3 891 236,00 €
Dotations AGGLO	1 982 441,00 €	2 000 615,47 €
Autres	280 740,00 €	277 066,70 €
74 Participations	1 458 927,36 €	1 479 954,56 €
75 Autres produits	154 240,00 €	165 345,32 €
77 79 Produits exceptionnels	0,00 €	278 747,77 €
Total opérations réelles	8 189 190,36 €	8 597 046,43 €
Excédent reporté	439 827,74 €	439 827,74 €
Total opérations d'ordre	199 752,00 €	919 442,47 €
TOTAL	8 828 770,10 €	9 956 316,64 €

Excédent fonctionnement 1 911 321,62 €

	Prévu	Réalisé
16 Remb. dette en capital	865 000,00 €	858 277,00 €
20/21/23 travaux	3 547 177,70 €	2 368 407,96 €
Restes à réaliser	0,00 €	947 334,78 €
27 Autres immobilisation financières	900,00 €	900,00 €
Total opérations réelles	4 413 077,70 €	4 174 919,74 €
001 Déficit reporté	1 515 758,30 €	1 515 758,30 €
Total opérations d'ordre	199 752,00 €	919 442,47 €
Total opérations patrimoniales	185 263,31 €	180 091,22 €
TOTAL	6 313 851,31 €	6 790 211,73 €

Investissement

	Prévu	Réalisé
10 FCTVA	535 000,00 €	534 899,37 €
TLE	30 048,21 €	117 022,53 €
affectation du résultat	1 558 190,79 €	1 558 190,79 €
13 Subventions	446 258,00 €	269 487,50 €
16 Emprunt	1 346 858,00 €	650 000,00 €
Restes à réaliser (emprunt et sub.)	0,00 €	658 893,00 €
024 Produits des cessions	202 000,00 €	0,00 €
Total opérations réelles	4 118 355,00 €	3 788 493,19 €
Total opérations d'ordre	2 010 233,00 €	1 399 541,52 €
Total opérations patrimoniales	185 263,31 €	180 091,22 €
TOTAL	6 313 851,31 €	5 368 125,93 €

Déficit d'investissement 1 422 085,80 €

Disponible pour 2014 : 489 235,82 €

*-La délibération est adoptée par 27 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION »-
(le maire sortant, Monsieur Pouyadoux, ayant quitté la séance)*

V-20140423/28: Affectation définitive des résultats 2013 - VILLE

Rapporteur : Monsieur AVRIL.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **DE PROCEDER** à l'affectation des résultats comme proposée ci-dessous :

	Débits	Crédits	Affectation au BP 2014
Fonctionnement (réalisations de l'année)	8 044 995,02 €	9 516 488,90 €	
Excédent reporté		439 827,74 €	
Total	8 044 995,02 €	9 956 316,64 €	
Résultat de fonctionnement = crédits - débits (1)		1 911 321,62 €	
Investissement (réalisations de l'année)	4 327 118,65 €	4 709 232,93 €	
Déficit reporté	1 515 758,30 €		
Total	5 842 876,95 €	4 709 232,93 €	
déficit de la section d'investissement = crédits - débits (2)	1 133 644,02 €		au compte 001
Restes à réaliser	947 334,78 €	658 893,00 €	
Besoin de financement = (2) + solde des RAR (3)	1 422 085,80 €		au compte 1068
Disponible après couverture du besoin de financement = (1) - (3)		489 235,82 €	au compte 002

La section de fonctionnement présente un excédent de 1 911 321,62 €.

La section d'investissement présente un déficit de **1 133 644,02 €** qui sera repris au budget 2014 au compte 001. Les restes à réaliser d'investissement sont de 947 334,78 € en dépenses et de 658 893,00 € en recettes. Leur solde, additionné au déficit de la section d'investissement, constitue le besoin de financement qui s'établit à **1 422 085,80 €**.

Une fois couvert par l'excédent de la section de fonctionnement, cette somme sera affectée au compte 1068 en recette d'investissement.

L'excédent restant de **489 235,82 €** peut être affecté en recettes de fonctionnement au compte 002.

-La délibération est adoptée à l'unanimité-

V-20140423/29 : Bilan des cessions et des acquisitions immobilières 2013

Rapporteur : Monsieur AVRIL.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER** le bilan des cessions et des acquisitions ci-dessous :

Bilan des cessions :

N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN (TERRAINS, IMMEUBLES, DROITS RÉELS)	IDENTITÉ DU CÉDANT	IDENTITÉ DU CESSIONNAIRE	CONDITIONS DE LA CESSION	MONTANT
242	BM 142	VILLE DE MALEMORT	GRANGE	Amiable	250,00 €
2212	LEGS VINATIER	VILLE DE MALEMORT	SCI PUCCINI	Amiable	24 827,91 €
157	BM 411, 412	VILLE DE MALEMORT	POLYGONE	Amiable	14 931,75 €
26	BM 414	VILLE DE MALEMORT	POLYGONE	Amiable	58 888,15 €
158	BM 420	VILLE DE MALEMORT	POLYGONE	Amiable	91 771,57 €
2134	BM 416, 418	VILLE DE MALEMORT	POLYGONE	Amiable	11 408,53 €
TOTAL DES CESSIONS					202 077,91 €

Bilan des acquisitions :

N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	IDENTITÉ DU CÉDANT	IDENTITÉ DU CESSIONNAIRE	CONDITIONS DE L'ACQUISITION	MONTANT
2212	LEGS VINATIER	VINATIER	VILLE DE MALEMORT	Legs	24 827,91 €
2354	SCI MAG BRIVE RIANTE BORIE	MAG BRIVE	VILLE DE MALEMORT	Amiable	612,19 €
2404	BN 313 LES HORTS	FIGUEROA	VILLE DE MALEMORT	Amiable	2 030,41 €
2382	BN 319 NOVERTS	CALLE	VILLE DE MALEMORT	Amiable	1 341,06 €
2263	BM 45 AV. JEAN JAURES	DESHORS	VILLE DE MALEMORT	Amiable	41 509,52 €
TOTAL DES ACQUISITIONS					70 321,09 €

-La délibération est adoptée à l'unanimité-

V-20140423/30 : Compte de gestion du Trésorier 2013

Rapporteur : Monsieur AVRIL.

Les résultats du Compte de Gestion du Trésorier sont retracés dans les documents (joint au rapport explicatif). Ils correspondent à ceux du Compte Administratif sans reprendre cependant les restes à réaliser.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **DE DECLARER** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

-La délibération est adoptée à l'unanimité-

V-20140423/31: Vote du budget primitif 2014

Rapporteur : Monsieur AVRIL.

Dépenses				Recettes			
Fonctionnement				Fonctionnement			
	BP 2013	BP 2014	écart entre BP		BP 2013	BP 2014	écart entre BP
011 Charges à caractère général	1 664 289.00 €	1 719 468.00 €	3%	013 Remboursement frais de personnel	43 400.00 €	80 000.00 €	84%
012 Dépenses de personnel	3 137 900.00 €	3 133 000.00 €	0%	70 Produits des services et du domaine	402 925.00 €	419 456.00 €	4%
014 Atténuation de produits	73 734.00 €	148 965.00 €	102%	73 Impôts ménages	3 866 517.00 €	3 957 216.00 €	2%
022 Dépenses imprévues	50 000.00 €	50 000.00 €		Dotations AGGLO	1 982 441.00 €	2 000 615.00 €	1%
65 Associations, Participations	1 366 433.10 €	1 454 465.00 €	6%	Autres	280 740.00 €	281 060.00 €	0%
66 Intérêts de la dette	502 581.00 €	492 600.18 €	-2%	74 Participations	1 458 927.36 €	1 096 034.00 €	-25%
67 Charges exceptionnelles	23 600.00 €	5 000.00 €		75 Autres produits	154 240.00 €	164 240.18 €	6%
Total opérations réelles	6 818 537.10 €	7 003 498.18 €	3%	77 Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	
				Total opérations réelles	8 189 190.36 €	7 998 621.18 €	-2%
Total opérations d'ordre	2 010 233.00 €	1 660 082.82 €		002 Excédent reporté	439 827.74 €	489 235.82 €	11%
TOTAL	8 828 770.10 €	8 663 581.00 €	-2%	Total opérations d'ordre	199 752.00 €	175 724.00 €	-12%
				TOTAL	8 828 770.10 €	8 663 581.00 €	-2%
Investissement				Investissement			
	BP 2013	BP 2014	écart entre BP		BP 2013	BP 2014	écart entre BP
16 Remb. dette en capital	865 000.00 €	903 000.00 €	4%	Total opérations d'ordre	2 010 233.00 €	1 660 082.82 €	-17%
Dépenses d'équipement	3 547 177.70 €	3 708 178.98 €	5%	10 FCTVA	535 000.00 €	369 000.00 €	-31%
autres immobilisations	900.00 €			TLE	30 048.21 €	61 155.38 €	104%
Total opérations réelles	4 413 077.70 €	4 611 178.98 €	4%	1068 Affectation du résultat	1 558 190.79 €	1 422 085.80 €	
001 Déficit reporté	1 515 758.30 €	1 133 644.02 €		024 Cession de terrains	202 000.00 €	275 875.00 €	
Total opérations d'ordre	199 752.00 €	175 724.00 €		16 Emprunt prévisionnel	1 346 858.00 €	1 848 520.00 €	37%
Total opérations patrimoniales	185 263.31 €			13 Subventions	446 258.00 €	283 828.00 €	-36%
TOTAL	6 313 851.31 €	5 920 547.00 €	-6%	Total opérations réelles	4 118 355.00 €	4 260 464.18 €	3%
				Total opérations patrimoniales	185 263.31 €		
				TOTAL	6 313 851.31 €	5 920 547.00 €	-6%
budget total :				14 584 128.00 €			

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER** le Budget Primitif 2014

-La délibération est adoptée par 22 voix « POUR » et 7 « ABSTENTIONS »-

V-20140423/32: Vote des taux d'imposition 2014

Rapporteur : Monsieur AVRIL.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER** les taux présentés dans le tableau ci-dessous :

Taxes	Bases prévisionnelles 2014	Taux 2014	Produit Attendu
Taxe d'habitation	12 814 000	12,93 %	1 656 850 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	11 032 000	20,21 %	2 229 567 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	51 100	138,55 %	70 799 €
TOTAL			3 957 216 €

-La délibération est adoptée à l'unanimité-

V-20140423/33: Fiscalisation de la participation à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze

Rapporteur : Monsieur AVRIL.

Une fiscalité additionnelle est perçue sur la commune directement au profit de la Fédération.

Le produit attendu est de 18 824 € pour l'année 2014.

Ce mode de financement par la fiscalité peut être remplacé par une participation forfaitaire à la charge de la commune. A charge pour elle de la récupérer ensuite auprès des contribuables en majorant ses taux.

Considérant que les deux systèmes sont équivalents pour les contribuables, il est proposé au Conseil Municipal de conserver ce mode de financement de la Fédération.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'OPTER** pour la participation fiscalisée pour le financement de la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze.

-La délibération est adoptée à l'unanimité-

II – PERSONNEL

V-20140423/34: Tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur AVRIL.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le tableau des emplois budgétaires au 1^{er} janvier 2014. Ce tableau se présente par catégorie, par filière et par grade.

La réactualisation, depuis celui approuvé le 08 avril 2013 s'est faite sur la base des promotions et avancements prévus, des créations ou suppressions d'emplois adoptées par le Conseil Municipal au cours de l'année 2013.

Différents tableaux et graphiques sont transmis pour information, faisant la synthèse des emplois permanents et non permanents pour la ville auxquels il a été rajouté la Caisse Des Ecoles et le Centre Communal d'Action Sociale :

- Par catégorie
- Par filière
- Par service

-La délibération est adoptée à l'unanimité-

III – AFFAIRES FONCIERES

V-20140423/35 : Acquisition de la parcelle cadastrée section BO n°326 (anciennement cadastrée BO n°320) située rue des Pins

Rapporteur : Monsieur RIGOUX.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le budget communal ;
Vu l'accord du propriétaire en date du 06/02/2014 ;
Vu la délibération n°V-20140225/13 du Conseil Municipal du 25/02/2014 approuvant le principe d'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée BO n°320 située rue des Pins,
Vu l'estimation de France Domaine en date du 06/03/2014 ;
Vu le document d'arpentage dressé le 04/03/2014 par Florence CORGNET, géomètre expert à Brive ;
Vu l'arrêté accordant le permis de construire PC01912314B0009 en date du 08/04/2014 ;

Considérant que par délibération du 25/02/2014, le Conseil Municipal a approuvé le principe d'acquisition d'une partie de la parcelle BO n°320, afin de permettre d'une part la réalisation d'un projet d'une maison d'habitation sur ladite parcelle et d'autre part de réaliser une continuité sur la largeur existante de l'emprise du domaine public de la rue des Pins (voie et trottoirs),

Considérant que le permis de construire référencé PC01912314B0009 pour le projet de construction d'une maison d'habitation a été accordé le 08/04/2014,

Considérant l'accord du propriétaire de céder à la Ville une emprise de 26 m², conformément au document d'arpentage dressé le 04/03/2014, au prix d'un euro et de prendre en charge les frais de géomètre et les frais d'actes notariés,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'ACQUERIR** la parcelle cadastrée section BO n°326 (issue de la division de la parcelle cadastrée BO n°320), d'une superficie de 26 m², au prix négocié d'un euro ;
- **DE DIRE** qu'un aménagement trottoirs et bordures basses pour accès véhicule sera réalisé à l'achèvement de la construction, comme prévu à la délibération n°V-20140225/13 du Conseil Municipal du 25 février 2014 ;
- **DE DIRE** que les frais de géomètre et les frais d'actes notariés seront à la charge du propriétaire demandeur ;
- **DE DIRE** que l'étude MANIERES MEZON/GAZEAU sera chargée de la rédaction des actes pour la ville et Maître GANE pour le propriétaire demandeur ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire ;
- **DE DIRE** que les dépenses sont inscrites au budget.

-La délibération est adoptée à l'unanimité-

QUESTIONS DIVERSES

Questions orales :

- *Information de Madame le Maire :*
 - Cérémonie du 08 mai : rassemblement à 10h45 et cérémonie à 11h.

Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 21 heures 20.

Fait à Malemort, le 28 Avril 2014,

Pour affichage,
P/Madame le Maire,
L'Adjoint délégué,
Jean-Paul AVRIL.